



Yacht Club de Bouzigues

Fiche d'inscription aux Stages (bulletin individuel) Saison 2019

Semaine duau.....

Nom(s)
Prénom(s)
Date de naissance :
Téléphone : Email :
Adresse :
Code postal : Ville :
Personne à contacter en cas d'urgence :
Téléphone :

Stage 5x2 heures	Tarif	Tarif 2ème Enfant
Optimist	160,00 €	140,00 €
Planche à Voile/multi support	170,00 €	150,00 €
Dériveur	170,00 €	150,00 €
Catamaran	190,00 €	170,00 €
Location Combinaison	5€ pour la durée du stage	

Médaille/ Insigne de niveau fin de stage	3,00 €
--	--------

(Licence comprise). Suivant les conditions météorologiques, les séances peuvent être réduites ou annulées.

Activité(s) choisie(s) :
Ci-joint le règlement d'un montant de€ à l'ordre du Yacht Club de Bouzigues correspondant à la prestation ci-dessus.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales au dos de ce document, et n'avoir aucune contre indication médicale à la pratique de l'activité (voir cachet médical sur la licence). J'atteste savoir nager 50 mètres départ plongé (à partir de 16 ans).

"Lu et approuvé" le:..... Signature:.....

Autorisation Parentale (pour les mineurs)

Je soussigné Père, Mère, Tuteur, Grands Parents, Autres (précisez), autorise à participer à la prestation désignée sur cette fiche d'inscription. Je déclare que il ou elle ne présente aucune contre indication médicale à la pratique de l'activité :certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile à joindre obligatoirement.

En cas de nécessité, j'autorise l'organisateur à faire transporter mon enfant au centre hospitalier le plus proche ou à faire intervenir un médecin.

J'atteste que l'enfant désigné ci-dessus sait:

- S'immerger et nager 25 mètres (- de 16 ans) Nager 50 mètres départ plongé (+de 16 ans)

Dans le cas où, à la fin de chaque cours, vous autoriseriez votre enfant à repartir seul, sans accompagnateur, merci de nous le préciser: J'autorise mon enfant à repartir seul dès que le moniteur l'a libéré du cours.

Conditions générales

Inscription :

Les stages de l'école de voile ont lieu durant les vacances scolaires. Un règlement de 50 € d'arrhes pourra vous être demandé à la réservation et sera restitué lors du règlement du stage.

Les séances du Windsurf Social Club ont lieu en fonction de la météo, un système d'alerte est mis en place.

Il faut impérativement compléter un bulletin d'adhésion nominatif, avec la certification d'aptitude médicale, l'attestation de natation, et l'autorisation parentale (pour les mineurs), avant le début du stage.

Annulation séances :

Les séances pourront être annulées en cas de mauvaises conditions météo ou d'absence du personnel encadrant.

Licence FFV :

Le Yacht Club de Bouzigues est affilié à la Fédération Française de Voile. Cela implique que vous soyez titulaire d'une licence (sauf activité Paddle). Elle fait foi de votre appartenance à la FFV, la licence comprend une assurance responsabilité civile et une individuelle accident et vous propose des garanties supplémentaires en ce qui concerne le décès et l'invalidité.

Equipement :

L'équipement obligatoire est fourni par le Yacht Club. Nous vous conseillons de prévoir une tenue adéquate en fonction de la période et du type d'engin, ainsi qu'une tenue de rechange : coupe vent, chaussures fermées ou chaussons néoprène, combinaison néoprène (disponibles à la location), casquette, paire de lunettes attachées, crème solaire, bouteille d'eau.

Pour des raisons de sécurité, il vous sera fortement conseillé de ne porter aucun bijou tel que bague ou boucle d'oreille.

Le Yacht Club de Bouzigues décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'effet personnel (bijou, montre, vêtements,...) à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux.

Droit à l'image :

Le Yacht Club de Bouzigues peut être conduit à réaliser des documents photographiques ou audiovisuels, pendant la durée de l'activité. Sauf avis contraire (cocher ci-dessous), nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces images dans des brochures ou sur internet.

Je refuse que le Yacht Club de Bouzigues utilise mon image

Assurance :

L'assurance de la licence vous permet la possibilité de souscrire des garanties supplémentaires, décès invalidité :

J'accepte

Je refuse

Yacht Club de Bouzigues, 2, rue Saint Nicolas 34140 Bouzigues tel : 06 46 32 66 93

<http://www.yacht-club-bouzigues.com>